



Présidence
CD/CT/ND 89-19
Mandature 2016 – 2021
Bureau 2016-2021/2019/28

EXTRAIT DE RESOLUTIONS
PROCES-VERBAL N° 2016-2021/2019-28
BUREAU DU 2 JUILLET 2019

Sur convocation de Monsieur DORE, Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, les membres du bureau se sont réunis le mardi 2 juillet 2019, à 10h00, au 193 route de Bertreville St Ouen – 76 730 AUPPEGARD.

Sont présents :

- M. DORE – Président
- M. HUBERT – 2ème Vice-Président
- Mme CHICOT – 3ème Vice-Présidente
- M. LARCHEVEQUE – Trésorier - **entre en séance à 11h**
- M. AUTIN – Trésorier adjoint
- Mme CANTEREL – 1^{ère} Secrétaire adjointe
- M. CROISE – 3ème Secrétaire adjoint – **entre en séance à 11h30**
- Mme DUMESNIL – 4ème Secrétaire adjointe
- M. DARTOIS – 5ème Secrétaire adjoint
- Mme TARLEVÉ – Secrétaire générale

Etaient absents et excusés :

- M. MOLLIEN – 1^{er} Vice-Président
- Mme CANTEREL – 1^{ère} Secrétaire adjointe
- M. FALEMPIN – 2^{ème} Secrétaire adjoint

Etait absent :

- M. PARRET – Secrétaire

Préliminaire :

Approbation du procès-verbal du bureau en date du 28/05/19.

LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DU 28/05/19 EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

I – VIE INSTITUTIONNELLE

A- POINTS SOUMIS AU VOTE

Point n°1 :

Vote d'un coût vacataire, pour présentation subséquente à la commission des finances et soumis par la suite au vote de la prochaine assemblée générale convoquée à cet effet.

Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale le coût vacataire.

Intervention en séance :

- Mme RIMBERT, Responsable Ressources Humaines

Il est procédé au vote.

Résolution 2016-2021 /2019-28 B.427 :

VOTE :

LA PROPOSITION D'UN COUT VACATAIRE DE 18,12 EUROS, POUR PRESENTATION SUBSEQUENTE A LA COMMISSION DES FINANCES ET SOUMIS PAR LA SUITE AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONVOQUEE A CET EFFET EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

L'INSCRIPTION A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE CETTE PROPOSITION EST VALIDEE. A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°2 :

Appel à cotisation d'Initiative Rouen pour l'année 2019.

Proposition d'inscription à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale cette proposition.

Document de travail transmis préalablement :

- Bulletin de cotisation d'Initiative Rouen (document n°1)

Il est procédé au vote.

Résolution 2016-2021 /2019-28 B.428 :

VOTE :

LA PROPOSITION DE L'ADHESION DE LA CMA76 A INITIATIVE ROUEN POUR L'ANNEE 2019 A HAUTEUR DE 200 EUROS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n° 3 :

Vote de la proposition de confier au Président Doré en sa qualité de Président et représentant légal de la CMA76, la signature de l'acte d'échange des places de parking correspondants aux Lots 210 et 211 du parking sis 24 rue des Murs St Yon au

profit de l'acquéreur M. CHEIK ou de son représentant préalablement désigné par ses soins Cet échange fait suite à la signature de la vente de la parcelle NC165 de 129m² sis 24 rue des murs st Yon le 21 juin 2019 et soumise à l'ouverture du mur attenant à la place de parking pour passage d'un véhicule. Cette délibération ne vaut qu'en cas de problématique soulevée sur l'ouverture du mur sur le lot 210.

Proposition d'inscription à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale cette proposition.

Intervention(s) en séance :

- M. PAYET, responsable du patrimoine

Il est procédé au vote.

VOTE :

LA PROPOSITION DE CONFIER A M. DORÉ UN MANDAT, EN SA QUALITE DE PRESIDENT ET REPRESENTANT LEGAL DE LA CMA 76, POUR SIGNER L'ACTE D'ECHANGE DES PLACES DE PARKING CORRESPONDANTS AUX LOTS 210 ET 211 DU PARKING SIS 24 RUE DES MURS ST YON AU PROFIT DE L'ACQUEREUR M. CHEIK OU DE SON REPRESENTANT PREALABLEMENT DESIGNE PAR SES SOINS.

CET ECHANGE FAIT SUITE A LA SIGNATURE DE LA VENTE DE LA PARCELLE NC165 DE 129M² SIS 24 RUE DES MURS ST YON LE 21 JUIN 2019 ET SOUMISE A L'OUVERTURE DU MUR ATTENANT A LA PLACE DE PARKING POUR PASSAGE D'UN VEHICULE. CETTE DELIBERATION NE VAUT QU'EN CAS DE PROBLEMATIQUE SOULEVEE SUR L'OUVERTURE DU MUR SUR LE LOT 210.

LA PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIPTION A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE L'ENSEMBLE DE CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

B- POINTS D'INFORMATIONS

Point n° 4 :

Bilan de mi-mandature par services.

Intervention(s) en séance :

- Les membres du STAFF de Direction

Point n° 5 :

Retour des membres Elus du Bureau sur les dernières représentations extérieures.

Intervention en séance :

- Mesdames, Messieurs les Elu(e)s

Ce point est reporté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00,



Christophe DORE,
Président de la CMA 76.